



## Compte rendu du conseil municipal du 15 janvier 2016

Monsieur le Maire Jean-Marie Guilhaumon ayant eu un accident de scooter, en son absence, Monsieur Bedos mandataire de Monsieur Guilhaumon préside la séance.

**Présents** : ALBOUY P - BARDOU G – BEDOS D - CAZENAIVE M - MATAGNE C - MARZA I - PEREZ H - REVEL M - USACHE P

**Procuration** : BOUILLE à REVEL M - DESCOUENS MS à BARDOU G - GUILHAUMON JM à BEDOS D - JAFFUEL C à PEREZ H

**Absente** : BONVALET D

**Absent excusé** : RONCIN D

Monsieur Bedos soumet au vote le compte rendu du conseil du 3 décembre 2015. Le conseil municipal à l'unanimité adopte ce compte rendu.

### **1) – Révision du PLU : Débat du conseil municipal sur le projet d'aménagement et de développement durable**

Monsieur Bedos rappelle que par délibération en date du 28 octobre 2010, le conseil municipal a décidé la modification du Plan d'Occupation des Sols (POS) en Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Dans le cadre de cette révision, un projet d'aménagement et de développement durable (PADD) doit être élaboré. Le projet d'aménagement et de développement durable définit les orientations générales des politiques d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, de paysage, de protection des espaces naturels, agricole et forestiers, et de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques... »

Plusieurs réunions ont été organisées sur le projet du PADD. La Commission d'Urbanisme a en premier lieu débattu sur le P.A.D.D. le 13 octobre 2015, puis le Conseil Municipal a débattu des orientations générales du PADD lors d'une réunion avec les conseillers municipaux le 30 novembre 2015.

Monsieur Bedos expose le projet de PADD issu de la réflexion des Elus, et de l'analyse de l'état des lieux et du diagnostic. Il exprime de même l'engagement de la Collectivité à répondre et à s'inscrire dans les 7 axes du Schéma de Cohérence Territoriale du Biterrois (SCoT).

**AXE 1** : Permettre un développement urbain maîtrisé tout en maîtrisant l'évolution de la démographie et de la forme urbaine

**AXE 2** : S'inscrire dans une démarche de mixité sociale et intergénérationnelle

**AXE 3** : Renforcer l'identité et l'attractivité du centre du village

**AXE 4** : Améliorer, sécuriser et organiser les déplacements et les stationnements

**AXE 5a** : Préserver la richesse patrimoniale de la commune : le patrimoine naturel

**AXE 5b** : Préserver la richesse patrimoniale de la commune : le patrimoine bâti

**AXE 6** : Prévoir une répartition équilibrée et adaptée des équipements et des services

**AXE 7** : Assurer la pérennité et le développement de l'activité agricole

Après cet exposé, Monsieur Bedos déclare le débat ouvert. Il demande au conseiller s'ils ont des questions ou remarques.

Monsieur Usache approuve le PADD. Suite à la réunion du 30 novembre 2015, il est venu en mairie consulter le PADD. Il considère que le projet de PADD est bien rédigé, qu'il répond aux exigences du SCOT.

Madame Matagne dit que la présentation de OMLB cabinet chargé de la révision du PLU a été intéressante et claire.

Monsieur Bedos dit que cette étude est sérieuse et reflète les exigences de la commune.

**Le conseil municipal à l'unanimité a débattu des orientations générales du PADD.**

### **2) – Rapport sur le projet de Schéma de mutualisation entre la communauté de communes Avant-Monts du Centre Hérault et les 18 communes membres**

Monsieur Bedos donne lecture du Rapport sur le projet de Schéma de mutualisation entre la communauté de communes Avant-Monts du Centre Hérault et les 18 communes membres.

La mutualisation permet d'améliorer la qualité des services, et faire des économies. Elle concerne divers domaines : Groupement de commandes : papier, sac poubelle - Mise à disposition du matériel, du personnel, formation.

**Vote à l'unanimité de ce schéma de mutualisation.**

## Compte rendu du conseil municipal du 15 janvier 2016

### **3) – Mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du budget de la commune 2016**

Afin de pouvoir régler les factures d'investissement (travaux) avant le vote du budget de la commune 2016, l'autorisation du conseil municipal est demandée.

**Autorisation donnée à l'unanimité.**

### **4) – Mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du budget du SPEA 2016**

Afin de pouvoir régler les factures d'investissement (travaux) avant le vote du budget du SPEA 2016, l'autorisation du conseil municipal est demandée.

**Autorisation donnée à l'unanimité.**

### **5) – Rémunération du personnel communal pour les élections régionales**

Monsieur Bedos propose au conseil de rémunérer le personnel communal ayant effectué des travaux supplémentaires pour les élections régionales du 6 et 13 décembre 2015 au prorata des heures effectuées au taux du dimanche et jours fériés

**Vote à l'unanimité.**

### **6) – Participation de la commune à un voyage en Italie**

Le Professeur de Lettres de collège de Roujan a demandé une participation de la commune pour le voyage scolaire en Italie du 10 au 16 avril 2016 pour les 5 enfants de Neffies. Le coût de ce voyage est de 290.00 €.

Une participation de 90.00 avait été donnée pour le voyage à Londres. Il est proposé pour ce voyage en Italie la même participation de 90.00 € par enfant.

**Vote à l'unanimité.**

### **7) – Reversement des bénéfices des journées vigneronnes organisées pour aider les viticulteurs sinistrés par la grêle**

Monsieur Bedos rappelle au conseil municipal que le groupement de défense Neffies, Vailhan Montesquieu avait organisé les journées vigneronnes en 2009 pour aider les viticulteurs sinistrés par la grêle.

Ce groupement décide de reverser le bénéfice de ces journées à la commission extra municipale "Festivités" qui organise LES NEFFIESTIVALES 2016, cette manifestation soutenant la promotion des produits du terroir.

Monsieur Bedos remercie l'association Groupement de Défense pour ce don.

### **8) – Avoirs sur facture eau 2014-2015**

Monsieur Bedos expose au conseil municipal que 3 administrés lui ont fait une demande de dégrèvement d'une partie de leur factures d'eau, suite à des fuites importantes.

Monsieur Bedos dit au conseil que la bonne foi de ces personnes n'étant pas en doute, un dégrèvement doit lui être accordé, calculé de la manière suivante : moyenne des trois dernières années majorée de 25 % pour les 2 premiers et des deux dernières années pour une personne.

**Vote à l'unanimité.**

### **9) – Questions diverses**

#### **- Remboursement de prêts anticipés**

Monsieur Bedos propose au conseil municipal de procéder au remboursement de prêt anticipé pour 2 emprunts réalisés sur le budget communal de 95 000 € qui avaient été contractés pour l'acquisition de 2 habitations revendues ensuite par la commune. Une demande a été faite aux 2 organismes pour connaître le montant de l'indemnité de remboursement.

**Vote à l'unanimité de la demande de remboursement en fonction des propositions bancaires.**

## Compte rendu du conseil municipal du 15 janvier 2016

---

### 10) Informations

#### - Containers enterrés

Monsieur Usache a assisté à une réunion concernant les containers enterrés mis en place dans les centres de village. Des subventions peuvent être demandées pour le financement des travaux. Monsieur Usache propose au conseil de demander un rendez-vous avec la responsable du SICTOM chargée de ce dossier pour une présentation de ce dossier.

#### - Les Petits Débrouillards

Afin que tous les enfants du village puissent bénéficier des ateliers de science proposés par l'ALP, les Petits débrouillards devaient proposer une animation le 23 avril 2016.

Madame Matagne propose d'intégrer cette animation des Petits Débrouillards dans le cadre de la journée organisée par l'association Autrement le 16 avril 2016, car cette animation serait en adéquation avec la thématique de la manifestation "Autrement". Le coût est de 700.00 €.

Monsieur Bedos propose au conseil de financer cette animation, votée à l'unanimité.

**Le conseil est clos à 19h10.**